



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE:

Il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Minerve.

Cette séance extraordinaire sera tenue au centre communautaire, situé au 91, chemin des Fondateurs, La Minerve, le mercredi, **12 août 2026, à 19 h.**

Donné à La Minerve, ce 10^e jour d'août 2026.

Lucie Bourque

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

Certificat de publication

Je soussignée, Lucie Bourque, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 10 août 2026, entre 13 h et 15 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10 août 2026.

Lucie Bourque

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe